Ville de Romont

CONSEIL GENERAL

Séance du jeudi 17 mai 2018

Message no 5.4

Demande de crédit de CHF 150'000.00 pour la réfection des toilettes publiques de la Gare CFF de Romont

Introduction

Les toilettes publiques de la gare de Romont sont depuis longtemps dans un état de vétusté avancé. Le projet de les remplacer est depuis quelques années en cours au sein des CFF. Une mise à l'enquête a eu lieu et les CFF ont le permis de construire pour exécuter la rénovation complète de ces installations.

Ces travaux, retardés jusqu'alors faute de crédit, vont pouvoir démarrer cette année.

Situation

Les toilettes actuelles sont situées dans un bâtiment propriété des CFF. Les toilettes se trouvent environ dans la zone rouge sur l'image ci-dessous :

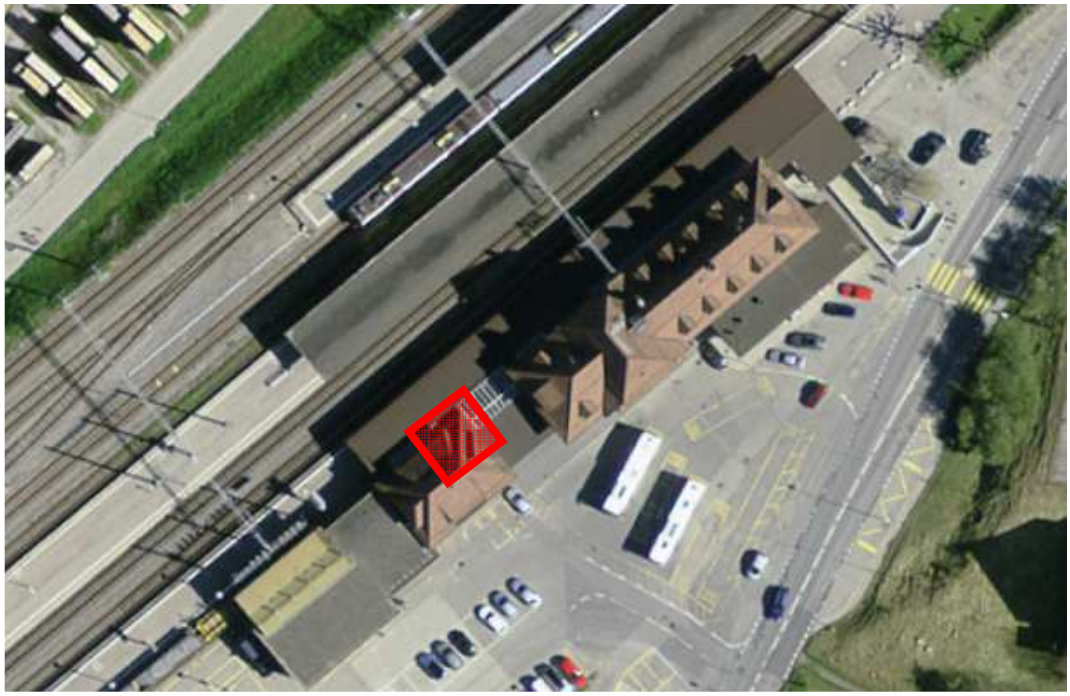

Descriptif des travaux

Les toilettes seront entièrement refaites avec un système de l'entreprise Fierz. A cette occasion, un désamiantage devra également être entrepris.

Les installations sont exclusivement constituées de modules WC unisexes solides, résistants et adaptés aux personnes handicapées et aux familles.

Les CFF construisent l'installation du module WC et prennent en charge l'entretien courant ainsi que la maintenance des installations.

En outre, les CFF s'engagent à mettre les WC à la disposition du public pendant 10 ans, selon les conventions usuelles établies.

Les images ci-après illustrent le type de toilettes qui sera mis en place :

WC

WC

WC

Benutzungsgebühr
Einwurf
CHF 1.00
öffnen
HERING
CBF
EUROKEY
CNE EURO
open
ouvrir

Dans les petites et moyennes gares, les CFF construisent des installations WC du type décrit ci-avant, pour autant que les communes concernées assurent une participation financière adéquate.

Est considérée comme participation adéquate par les CFF, une prise en charge à 50% des coûts d'investissement.

L'utilisation de l'installation sera payante : CHF 1.–/utilisation.

Les recettes reviennent intégralement aux CFF et permettent d'indemniser les frais d'exploitation.

Les avantages pour la Commune sont qu'il n'y a pas de charges ni de dépenses liées à l'entretien de l'installation WC. La population et les usagers des transports publics disposent d'une installation WC publique moderne et propre.

Cela contribue positivement à l'identité visuelle de la Commune.

Dans cette optique et au vu de ce qui précède, la Commune de Romont va participer à hauteur de 50% du coût total de la réalisation de ces toilettes. Selon informations des CFF, le coût de réalisation se monte à CHF 300'000.-. Ainsi, le crédit demandé se monte à CHF 150'000.-.

Il est à relever que les CFF travailleront avec des entreprises locales pour la réalisation de cet ouvrage.

Le début de ces travaux, initialement agendé pour début avril 2018, démarreront dès que la Commune aura confirmé aux CFF la prise en charge de la part communale. Les travaux devraient ensuite durer quelques mois.

Demande de crédit

Le crédit de CHF 150'000.00, prévu au poste N° 620.501.53 du budget d'investissements 2018, sera financé par un emprunt ou par nos disponibilités.

Frais financiers

Amortissement	4 % de CHF 150'000.00	CHF 6'000.00
Intérêts	2 % de CHF 150'000.00	CHF 3'000.00
Charge financière annuelle		**CHF 9'000.00**

Le Conseil communal invite le Conseil général à accepter cette demande de crédit de CHF 150'000.00 pour la réfection des toilettes publiques à la Gare CFF, ainsi que son mode de financement.

Romont, mai 2018 Le Conseil communal